

Cette lettre d'informations s'adresse uniquement aux mairies et à leurs services. Les informations pouvant être relayées auprès de vos administrés sont spécifiées par le badge «A» ci-dessous. Merci de ne pas diffuser la lettre telle quelle à vos administrés, que ce soit en PDF ou en capture d'écran. Vous pouvez aisément copier/coller les textes et les images grâce au format Word de la lettre.

M Communication à destination de vos services

A Communication à destination de vos administrés

OPTIMISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE : UN NOUVEAU CALENDRIER À LA RENTRÉE **M**

Le SMICTOM Valcobreizh travaille depuis plusieurs mois à l'optimisation de ses tournées de collecte. Celle-ci a pour objectif d'être effective dès cet automne au moment de la livraison du pôle technique de Saint-Aubin d'Aubigné, et notamment de son nouveau quai de transfert. Cela impliquera des changements de jours de collecte pour de nombreuses communes.

Afin de présenter les grandes lignes de ce projet à l'ensemble des mairies, trois rendez-vous en visio sont proposés dans les prochains jours :

- le mercredi 5 juillet à 20h30,
- le mardi 11 juillet à 17h30
- le jeudi 13 juillet à 13h00.

Les liens de connexion vous seront envoyés ultérieurement.


DU 17 JUILLET AU 25 AOÛT, L'ACCUEIL DU SMICTOM APPLIQUE SES HORAIRES D'ÉTÉ **M A**



Du 17 juillet au 25 août inclus, l'accueil du SMICTOM à Tinténiac adopte, comme chaque année ses horaires d'été. L'accueil physique se fera de 9h à 12h tous les matins, du lundi au vendredi. Les horaires de l'accueil téléphonique ne changent pas (8h30-13h du lundi au vendredi).

À compter du lundi 28 août, l'accueil retrouvera ses horaires habituels : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (sauf le mardi après-midi et le jeudi après-midi) pour l'accueil physique, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h pour l'accueil téléphonique.

UNE COLLECTE DES BIODÉCHETS POUR LES CANTINES SCOLAIRES **M A**



Au 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire) imposera aux collectivités de proposer à leurs usagers des solutions de tri à la source des biodéchets. Ce que fait déjà le SMICTOM au travers de ses ventes de composteurs et lombricomposteurs à prix subventionnés.

Cependant, malgré un large panel de solutions, **certains usagers**, et notamment des **non-ménagers**, se retrouvent dans l'incapacité de composter leurs déchets alimentaires.

Pour cette raison, les services du SMICTOM

travaillent depuis près d'un an à la mise en place, dans un premier temps, d'une **collecte hebdomadaire séparée des biodéchets** auprès des **cantines et restaurants scolaires du territoire**. Les élus du SMICTOM ont validé ce principe lors du comité syndical qui s'est tenu le 22 mars dernier.

Le SMICTOM envisage une mise en œuvre à la rentrée prochaine.

FIN DES VENTES PRINTEMPS-ÉTÉ DES COMPOSTEURS, REPRISÈ DÈS LA RENTRÉE !

M A



Les ventes de composteurs à prix subventionnés pour la saison printemps-été se terminent le 9 juillet et sont complètes. Elles reprendront dès la rentrée de septembre, les samedis, en déchèterie. Les usagers qui souhaitent acquérir un composteur pourront consulter le planning et faire une réservation dès fin juillet sur le site internet du SMICTOM VALCOBREIZH. Pour rappel, la réservation est obligatoire. Contrairement aux composteurs, les lombricomposteurs sont toujours disponibles à la réservation. Les modalités pour réserver sont différentes des composteurs. Les usagers doivent envoyer un mail au service prévention directement sur prevention@valcobreizh.fr en précisant leurs références client et payeur.

VIDE-DÈCHÈTERIES : LES PROCHAINES DATES

M A

Juillet/août



Combourg : Dimanche 2 juillet, de 10 h à 12 h, avec l'association Rugby Bretagne Romantique et dimanche 6 août, de 10 h à 12 h, avec l'association de protection féline Les Pachas.

Liffré : Dimanche 9 juillet, de 10 h à 12 h, avec l'association Chats sans Toit Fougerais et dimanche 20 août, de 10 h à 12 h, avec l'association de parents d'élèves École Sacré Cœur.

TRIER C'EST BIEN, TRIER CORRECTEMENT C'EST MIEUX !

A

Bonne nouvelle sur le territoire Valcobreizh : la production d'ordures ménagères par habitant et par an est passée de 142,6 kg en 2021 à 133,5 kg en 2022.

Bravo grâce à vous, le volume des ordures ménagères incinérées baisse de façon significative. Dans le même temps, le volume des emballages jetés dans le bac à couvercle jaune a augmenté. Attention cependant, malgré la simplification des consignes de tri (« tous les emballages se trient »), il y a toujours des erreurs. Avant de jeter vos déchets dans votre bac à couvercle jaune ou au point d'apport volontaire, demandez-vous si ces déchets sont bien des emballages !

Attention :

les objets en plastique ne sont pas des emballages ! Leur place est en déchèterie (ex : cintres, jeux, ustensiles de cuisine...).



LES FAUX-AMIS DU TRI SÈLECTIF :



Gros cartons
bruns



Couches



Jouets



DASRI
(seringues...)



Vêtements



Objets
en plastique



Bouteilles
en verre



Objets
électroniques



Sacs jaunes/
sacs poubelle

Le guide complet du tri est téléchargeable sur www.valcobreizh.fr.

Le **verre**, c'est direction la colonne à verre. Il se recycle à l'infini. Pour les **papiers** et les **journaux**, ceux-ci bénéficient d'une collecte séparée grâce aux colonnes qui leur sont dédiées.

